

De nouveaux locaux pour la Croix-Rouge

Plus vastes et plus fonctionnels, les locaux de la Croix Rouge serviront à accueillir le public.



Que ce soit dans des actions sur le terrain ou dans le quotidien des personnes, la Croix Rouge est plus que jamais présente.

Les nouveaux locaux de la Croix-Rouge, remis aux normes par la municipalité, ont été inaugurés le 16 novembre à la nouvelle adresse rue Champlain. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence de son président Jean-Louis Flor, du nouveau, Hervé Blanchet, d'élus ainsi que de bénévoles et secouristes de la Croix-Rouge.

« Les anciens locaux de la rue de Chanzy, que nous occupions depuis une cinquantaine d'années, étaient devenus trop vétustes et difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite. De plus, ils ne répondaient plus aux normes de sécurité actuelles. Nos nouveaux locaux sont plus clairs, plus vastes et plus fonctionnels », confie Claude Abos, président de la Croix-Rouge

« L'espace qui chaque jour sert de vestibulaire, pour accueillir notre clientèle, a été achalandé grâce au matériel récupéré dans le magasin de la Halle aux Vêtements d'Angoulins. Il nous a été cédé pour la modique somme de 600 €. Grâce à cette bonne volonté, les personnes en situation de précarité peuvent venir se vêtir à petit prix », poursuit Claude Abos. Deux fois par mois, des sessions de premiers secours civiques y ont été formées. ■

« S.L. en 2013, avait été renégocié. Celui-ci avait été contracté auprès de la Banque Populaire d'Aquitaine au taux de 5,02 % pour une durée de quinze ans. La banque ayant refusé de renégocier le prêt, un nouvel emprunt d'un montant de 400 000 € au taux fixe de 0,65 % a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne. L'ancienne échéance annuelle qui s'élevait à 48 236,29 € par an va passer à 37 708,64 €.

Une étude sur l'optimisation des taxes foncières, payées par les communes sur le patrimoine, se fera par le biais d'un groupement de commande pour rechercher un prestataire. La commune de Ton-

« Le comité technique ayant de-

St-Nazaire-sur-Charente Des cadeaux en perspective

Une bourse aux jouets, livres et articles de puériculture aura lieu du 23 au 24 novembre dans la salle des fêtes. Le groupe Escapade, en collaboration avec la CAF et le Trait d'Union Intercommunal, propose cette vente annuelle. À l'approche des fêtes, cette initiative est la bienvenue et permet une seconde vie à de nombreux objets. Les dépôts se feront mardi 22 novembre de 9 heures à 18 h 30 et la vente mercredi 23 et jeudi 24 aux mêmes horaires. Les invendus et les paiements sont à retirer le 25 novembre de 10 à 13 heures. Jeux et livres sont autant d'idées cadeaux permettant de faire plaisir avec un petit budget. Rens. 05 46 83 07 46 ou 05 46 83 01 75. © D.V.



Le lycée Jamain comme au musée

Une exposition d'œuvre d'art afin que les élèves s'interrogent sur l'influence de nos actions sur le devenir de la planète.

Jusqu'au 12 décembre, le lycée Jamain accueille les œuvres de six artistes : Pierre Mitha Tusek, et Gabriel Verger. Mouraud, Kristina Solomoukha, Milaridi, François Méchain, Tania du questionnaire l'émancipation des individus », confie-t-il.

L'exposition est intitulée Terrain sensible. L'œuvre de Piero Gilardi est la plus impressionnante. Il s'agit d'un tapis en polyuréthane expansé qui trône à l'entrée de la salle d'exposition. À première vue, on a l'impression que l'artiste a rassemblé tout le bois flotté qu'il a pu trouver sur la plage. Or, sa vision souhaite interroger sur la découverte du feu par l'humanité. Il ne fait aucun doute qu'avec ses œuvres, les élèves trouveront matière à la réflexion. ■



Alexandre Bohn, le directeur du FRAAC Portou-Charentes, a rassemblé six œuvres d'artistes contemporains. Il pose devant l'œuvre de Piero Gilardi. © S.L.

Tonay-Charente

La municipalité change de banque tournée vers la Caisse d'Épargne.



Le conseil municipal en pleine séance de travail sur des dossiers délicats. © S.L.

Le maire a pris la parole pour annoncer que l'emprunt d'un montant de 500 000 €, contracté en 2013, avait été renégocié. Celui-ci avait été contracté auprès de la Banque Populaire d'Aquitaine au taux de 5,02 % pour une durée de quinze ans. La banque ayant refusé de renégocier le prêt, un nouvel emprunt d'un montant de 400 000 € au taux fixe de 0,65 % a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne. L'ancienne échéance annuelle qui s'élevait à 48 236,29 € par an va passer à 37 708,64 €.

« Certaines taxes peuvent rentrer dans le champ d'exemption pour économiser quelques milliers d'euro par an », a rapporté Sébastien Bourbigot. Huit communes de la communauté d'agglomération sont intéressées. La ville de Rochefort en sera le coordonnateur.

« Le comité technique ayant de-

« S.L. missionne la municipalité se trouve dans une situation très inconfortable. C'est un cas d'école pour une maire. Nous n'avons pas la même lecture sur les temps de repos. Nous avons appliqué la règle des collectivités locales », rapporte Eric Authiar, le maire. Un membre du conseil est intervenu pour dire que des jurisprudence donnent raison au maire. ■

© S.L.

Jusqu'au 6 décembre

TROC JOUETS

organisé par Jamain

Vendez vos jouets d'occasion et repartez avec un bon d'achat

C. Commercial MARTROU
68 av. du 11 Novembre - 17300 ROCHEFORT - 05 46 82 12 80

3ème édition
E.Leclerc
www.e-leclerc.com